

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Septembre 2018

OBJET : Commune de Mouriès - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2014/2017 - Tranche 2017 - Transfert de la compétence "eau potable/assainissement" au profit de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Septembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de ramener la dépense subventionnable globale du contrat départemental de développement et d'aménagement 2014/2017 à hauteur de 6.842.096 € HT soit une subvention totale de 5.295.244 € conformément à l'annexe 1, soit un désengagement de 416.911 €;
- d'allouer à la commune de Mouriès, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement, une subvention de 2.917.871 € pour la tranche 2017 du programme pluriannuel 2014/2017, sur une dépense subventionnable de 3.862.879 € HT, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- d'acter le transfert de subvention de 271.717 € au bénéfice de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles, soit une dépense subventionnable de 339.646 € HT, conformément à l'annexe 2 du rapport ;
- d'approuver les affectations et leurs modifications, conformément à l'annexe 3 du rapport ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec les bénéficiaires les avenants aux conventions de partenariat définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée